

Paris, le 18/09/2024

PRESIDENT

DR JEAN-PASCAL DEVAILLY
Hôpitaux de Saint Maurice, 12-14
rue du Val D'Osne, 94410 Saint
Maurice
Tél : 06 60 65 25 51
jpdevailly@gmail.com

SECRETARE GENERAL

DR PHILIPPE VASSEL
37 bis, rue du Moulin
94210 ST MAUR DES FOSSES
Tél : 01.64.40.75.03
phvassel@free.fr

SECRETARE ADJ OINTE

DR NADINE GARET
CRF « Les Hautôts »
Place de la République
62590 OIGNIES
Tél : 03 21 79 10 00 -
Fax : 03 21 79 10 00
NGARET@ahnac.com

TRESORIER

DR VERONIQUE QUENTIN
Service de Rééducation des
pathologies neurologiques
congénitales
Hôpitaux de Saint Maurice, 12-14
rue du Val D'Osne, 94410 Saint
Maurice.
veronique.quentin@ghf94n.fr

MEMBRES DU BUREAU

DR ALEXANDRE BERTHOLON
ST PRIEST EN JAREZ

PR FRANÇOIS BOYER
REIMS

DR FLORENCE DOURY
PANCHOUT
BLOIS

DR PATRICK LE GAC
CHANTEPIE

DR FABIEN MORETO
LILLE

DR SERGE PASSEVANT
LORMONT

DR ANNE PESKINE
GRANVILLE

PR. OLIVIER REMY-NERIS
BREST

DR PATRICIA RIBINIK
GONESSE

PRESIDENTS HONORAIRES
DR GEORGES DE KORVIN
SAINT-GREGOIRE

DR BERTRAND MORINEAUX
BOURBONNE-LES-BAINS

DR JEAN SENGLER
MULHOUSE

Madame, Monsieur, Chère Consœur, Cher Confrère,

Vous êtes conviés à participer à l'assemblée générale annuelle du SYFMER qui se tiendra à Toulouse dans le cadre du congrès de la SOFMER :

le vendredi 4 octobre 2024 de 9h00 à 10h30, au centre de congrès Pierre Baudis, Toulouse, salle SPOT.

L'ordre du jour est le suivant :

Points de l'ordre du jour soumis à vote :

1. Approbation du [PV de l'Assemblée Générale 2023](#)
2. Rapport moral du Président
3. Rapport financier du Trésorier
4. Délibération sur le montant de la cotisation

Points de l'ordre du jour non soumis à vote :

1. Mise en place des nouvelles autorisations et nouveau financement des SMR. Activités d'expertise. Le CSARR devient CSAR.
2. La nouvelle Convention, questions en suspens, refonte de la CCAM
3. Liens avec les intersyndicales libérales et salariées
4. Webinaires, liste de diffusion, réseaux sociaux

Bien cordialement.

Dr Jean-Pascal Devailly, Président du SYFMER

SEULS LES ADHÉRENTS À JOUR DE LEUR COTISATION 2024 PEUVENT VOTER.

En cas d'indisponibilité, vous avez la possibilité de vous faire représenter en remplissant le bulletin-réponse ci-dessous :

BULLETIN – RÉPONSE À RETOURNER DANS LES PLUS BREFS DELAIS
par courrier à Jean-Pascal Devailly 20, rue de la Chine 75020 Paris
ou par mail à jpdevailly@gmail.com

Le docteur (bien préciser SVP) :

→ assistera - n'assistera pas - à l'assemblée générale du SYFMER
du **vendredi 4 octobre 2024.**

→ se fera représenter par : _____ et lui donne
pouvoir pour délibérer et voter en son nom.

Fait à :le :

Signature :

Merci de nous signaler tout changement de coordonnées